



rejet de ma demande de naturalisation

Par **kedzo**, le **22/05/2010** à **01:05**

bonjour les amies,
la prefecture ma rejeter la demande de naturalisation suite a une affaire de moeurs juge non coupable et relaxe,
j ai saisi un recours gracieux au pres de ministere a reze,et je viens de recevoir un rejet implicite...cad l administration a le droit de garder le silence tout en confirmant le rejet de prefet.
alors y a t il un de vous qui a vecu ca au paravant??
croyezvous a un recours contentieux,au tribunal administratif de nantes??
merci et bonne soiree